



Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale
110, Rue de Grenelle
75 357 PARIS SP 07

Le 10 décembre 2013

Monsieur le Ministre,

Depuis maintenant plus de 5 ans, l'académie de Toulouse est perturbée par les moyens attribués au 1er degré. D'un côté, le département de la Haute-Garonne, dont les effectifs sont dans une dynamique d'évolution sans précédent, n'a pas les moyens nécessaires pour répondre à ses besoins. De l'autre, les départements les plus ruraux, dont le Lot, ont du faire évoluer les structures de façon drastiques pour permettre un fonctionnement avec des moyens sans cesse en diminution.

Lors de la rentrée scolaire 2013, vous aviez rappelé deux priorités :

1/ Favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les Zones de Revitalisation Rurale. Or, aucun poste spécifique n'a été « fléché » pour répondre à cette priorité dans le Lot, département qui se situe dans son intégralité en ZRR.

2 / Mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes dans les secteurs les plus fragiles ». Et aucun poste n'a également été « fléché » dans le Lot, faute de moyens.

A l'heure où vous vous apprêtez à donner vos arbitrages sur les dotations académiques pour la rentrée 2014 dans le 1^{er} degré, nous, parlementaires du département du Lot, nous nous faisons le relai d'une grande inquiétude sur les moyens qui seront alloués aux écoles en particulier dans le LOT.

Nous tenons à rappeler notre attachement à la qualité de l'enseignement pour tous les élèves quelque soit leur origine sociale ou territoriale. Nous savons combien la Nation apporte d'importance à l'Ecole et en particulier au premier degré.

C'est ce même attachement qui nous conduit à attirer votre attention sur l'académie de Toulouse. Notre objectif est de permettre d'une part à la Haute Garonne de faire face à l'augmentation continue sans précédent de ses effectifs et d'autre part aux départements ruraux, comme le Lot, de maintenir une qualité d'enseignement au niveau actuel. Compte tenu de ces éléments, ne pourrait-il pas être envisagé une étude spécifique de la dotation 2014 ?

Nous avons connu par le passé un évènement tragique (AZF) qui avait conduit le Ministère a gelé les moyens de la Haute Garonne, sur une durée limitée, pour lui permettre de se remettre de cette catastrophe.

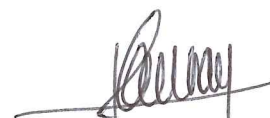
Même si le contexte est heureusement bien différent, ne pourrait-on pas prévoir un plan de régulation spécifique à la Haute Garonne qui lui permette, sur 3 ans, de retrouver de bonnes conditions d'enseignement et dans le même temps une dotation globale aux autres départements de l'académie, dont le Lot, qui leur permettrait de ne pas avoir à participer d'une manière trop importante à la solidarité entre les départements au profit de la Haute Garonne ?

La définition de la carte scolaire est toujours un moment fort de la vie de nos territoires. Nous comptons donc sur l'attention bienveillante que vous porterez à notre requête dans l'intérêt des élèves du Lot, qui ont, comme tous les élèves de la nation, droit à un enseignement de qualité.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Dominique ORLIAC
Députée du Lot



Jean LAUNAY
Député du Lot



Jean-Claude REQUIER
Sénateur du Lot



Gérard MIQUEL
Sénateur du Lot